

François Roth, *Robert Schuman. Du Lorrain des frontières au père de l'Europe*, Paris, Fayard, 2008.

Marion Gaillard

Spécialiste des relations franco-allemandes et de la construction européenne, François Roth se penche ici sur la vie de celui qui fut l'artisan de la réconciliation entre la France et l'Allemagne et le père de la construction européenne, Robert Schuman. Ministre des Affaires étrangères entre 1948 et 1953, on lui doit en effet la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1952, qui fait suite à sa fameuse déclaration du 9 mai 1950. Initiateur du projet communautaire, Robert Schuman est pourtant peu connu des Français et François Roth nous propose dans cet ouvrage de faire plus ample connaissance avec cet homme discret, qui a pourtant marqué son temps et laissé pour l'avenir un héritage essentiel, celui d'une Europe pacifiée.

Le choix de l'auteur de s'intéresser à Robert Schuman n'est pas un hasard. Fils de Lorrain, François Roth a toujours entendu son père rappeler fièrement avoir voté pour lui en 1932, lorsque celui-ci était candidat à la députation en Moselle. En outre, l'auteur, qui a fait sa thèse de doctorat sur la Lorraine annexée, a écrit, en 2000, une biographie de Raymond Poincaré, autre Lorrain célèbre, mais aux options diplomatiques très différentes. La comparaison entre les deux hommes est d'ailleurs passionnante et l'auteur la place au cœur de sa réflexion dans l'avant-propos. Car l'axe principal de l'ouvrage, comme l'indique son sous-titre, est d'analyser en quoi l'origine lorraine de Schuman a influencé ses positions politiques et, par la suite, son action au Quai d'Orsay. Était-il « prédestiné » à devenir le père de la CECA ? Tel est le fil conducteur du livre. Contrairement à Poincaré, qui a tiré de son origine lorraine un patriotisme fervent et une culture républicaine et jacobine, Robert Schuman, lui, a hérité de son expérience une culture « lotharingienne », mêlant les apports latins, germaniques et catholiques.

Il naît en 1886 à Luxembourg d'une mère luxembourgeoise et d'un père lorrain. Alors que le traité de Francfort de 1871 offrait la possibilité aux habitants des territoires annexés d'opter pour la France, la famille Schuman, paysanne, choisit de demeurer en Lorraine et devient *de facto* allemande. Ce choix n'est évidemment pas sans conséquence sur le lien entretenu par Robert Schuman avec la France. Il n'a pas cet amour patriotique, cette déférence à la République, que l'on trouve chez nombre de ses collègues parlementaires sous la III^e République. La décision de son père de s'installer par la suite au Luxembourg et la nationalité de sa mère ont aussi largement contribué à modeler son rapport à la France, mais également à l'Allemagne. Au Luxembourg, où il grandit, on parle allemand et l'influence germanique est fortement présente. Au seuil de l'âge adulte, le jeune Robert, parfaitement bilingue, choisit de poursuivre ses études de droit en Allemagne, pour s'installer finalement comme avocat à Metz, dans l'empire allemand. S'il a été très proche de sa mère et se sent en grande partie luxembourgeois, il opte pourtant pour la Lorraine, terre de ses ancêtres paternels. C'est donc bien un « homme des frontières », comme le qualifie François Roth, un homme riche de la mixité de sa culture, qui lui a enseigné la tolérance, le sens du compromis et la méfiance vis-à-vis du nationalisme.

Mais, dans sa formation et dans ses influences, il ne faut pas en omettre une, essentielle, le catholicisme. Imprégné par la religion pendant son enfance luxembourgeoise, Robert Schuman s'est montré tout au long de son existence un catholique fervent. Il n'a cessé de participer à des associations religieuses durant ses études et a âprement défendu, après 1918, la spécificité du statut de la religion dans les anciennes « provinces perdues » face à ses collègues fermement attachés à la laïcité républicaine. Pendant toute sa vie, il a été un membre actif de la communauté catholique, ce qui lui a souvent valu les moqueries, voire l'hostilité, de nombre de parlementaires français, méfiants tant vis-à-vis de son passé allemand que de sa ferveur religieuse. Sa loyauté envers la France sera souvent mise en cause par ses adversaires, qui verront dans son engagement européen la preuve de son manque de patriotisme.

Pourtant, la France, il l'a choisie et n'a pas attendu 1918 pour redevenir, passivement, français.

Réformé en 1908, il n'a pas été enrôlé d'office dans l'armée du Reich, mais il a cependant dû en revêtir l'uniforme en tant qu'auxiliaire dans une compagnie sanitaire. Néanmoins, dès 1914, son choix est fait : ce sera la France. Choqué par les exactions commises par le Reich en Belgique, il se départit de sa neutralité et se sépare « à jamais intérieurement de l'Allemagne », selon ses propres mots dans une lettre à son cousin en 1920.

Dès 1918, il participe à la vie politique de la Lorraine redevenue française et est élu en 1919 pour la première fois à l'Assemblée nationale, où il restera jusqu'à la toute fin de sa vie. Parlementaire, il défend les intérêts lorrains, et notamment la spécificité lorraine au plan scolaire et religieux, sans pour autant jamais prôner l'autonomie.

Au plan national, Schuman soutient les gouvernements de droite et refuse sa confiance au Cartel des Gauches en 1924 ou au Front populaire en 1936, dont il soutient pourtant les lois sociales. Il fait, pour la première fois, son entrée dans un gouvernement en mars 1940 dans le cabinet de Paul Reynaud, en tant que sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés. Munichois en 1938, il approuve en juin 1940 la position de Pétain, auquel il accorde son vote le 10 juillet 1940. Il n'entre cependant pas dans son gouvernement et décide alors de repartir pour la Lorraine afin de partager le sort de ses « compatriotes ». Ce choix risqué lui vaut d'être arrêté par les Allemands et emprisonné en septembre 1940. Il s'évade en août 1942 de sa résidence surveillée dans le Palatinat et regagne la France, où il vit dans la clandestinité jusqu'à la Libération, sans jamais entrer dans les rangs de la Résistance.

Il redevient député de Moselle en 1945 et entre finalement au gouvernement en 1946 comme ministre des Finances, fonction qui lui permet de rencontrer Jean Monnet. Il devient président du Conseil le 8 novembre 1947 et le reste jusqu'au 19 juillet 1948.

Mais c'est bien sûr en tant que ministre des Affaires étrangères qu'il est entré dans l'histoire. S'il a confirmé l'ancrage atlantique de la France, c'est surtout son action européenne qui demeure son héritage le plus précieux. Dans son récit de cette période beaucoup plus connue de la vie de Schuman, l'auteur montre de manière très intéressante l'habileté du chef de la diplomatie française face à ses interlocuteurs et le respect qu'ils éprouvent à son égard. Il met aussi en avant, point largement méconnu, la relation complexe, parfois tendue, entre Schuman et Adenauer. Alors que les deux hommes ont scellé à travers la CECA la réconciliation entre les deux pays, leurs rapports ont parfois été extrêmement conflictuels, notamment sur la question de la Sarre, sur laquelle Robert Schuman s'est montré d'une grande fermeté vis-à-vis de l'Allemagne et Konrad Adenauer d'un nationalisme quelque peu oublié. Le livre a donc l'immense mérite de sortir la relation du premier « couple franco-allemand » de la naphtaline pour en montrer certes les aspects positifs, mais aussi les ambiguïtés et les conflits. Il met également en lumière à quel point l'engagement européen de

Schuman reste, à ses yeux, l'œuvre de sa vie et l'héritage qu'il veut laisser. La partie concernant les dernières années de son activité politique, après son départ du ministère en janvier 1953, est particulièrement intéressante. L'auteur y décrit les activités de l'ancien ministre qui multiplie les conférences, en France et ailleurs, pour prêcher la bonne parole européenne.

L'ouvrage, qui s'achève notamment sur de nombreux extraits de discours de l'ancien ministre, a donc le grand mérite d'offrir à son lecteur un portrait intéressant et parfois inédit d'un homme discret, modeste, atypique et finalement méconnu, en insistant sur ses origines comme grille d'analyse de son action et de son engagement. Pourtant, on peut regretter que son soutien à la politique d'exécution stricte du traité de Versailles par Raymond Poincaré, puis au contraire son adhésion à celle d'Aristide Briand, ne soit pas davantage explicités. Le lecteur reste ici un peu sur sa faim car c'est précisément sur ces points délicats que l'on pouvait attendre quelques éclaircissements en lien avec l'axe analytique choisi par l'auteur. En quoi son expérience de « lotharingien » a-t-elle joué un rôle, ou non, dans les prises de position de Schuman sur l'Allemagne entre les deux guerres ? La question reste entière à l'issue de la lecture. Enfin, l'auteur passe très vite sur les sentiments de son sujet à l'égard du régime de Vichy et de sa politique de collaboration, en particulier concernant la déportation des Juifs. Même si ce point a peu à voir avec la problématique générale du livre, on aurait, là aussi, aimé quelques développements supplémentaires. Aiguillée par ce livre riche qui éclaire d'un jour nouveau le destin de cet homme, notre curiosité reste encore en partie à assouvir.